

Séance de négociation handicap du 9 novembre 2020

Déclaration préalable intersyndicale

Les organisations syndicales représentatives, CFDT, CFE CGC, CGT, FOCom et SUD, vous interpellent de façon, encore une fois, unanime :

Vous nous avez envoyé un document vendredi dernier, c'est trop court pour pouvoir en faire une analyse sérieuse.

Par ailleurs, vous n'avez joint aucune légende sur les codes couleur utilisés en surlignage.

Nous déplorons que cette réunion de négociation ait été programmée un lundi. Cela ne nous donne pas les moyens de préparer cette séance en intersyndicale de manière correcte.

De fait, nous nous posons encore la question de votre loyauté, comme depuis le début de la négociation.

Dans l'intérêt des salariés en situation de handicap, ou pour lutter efficacement contre les discriminations, nous vous demandons fermement de changer votre méthode.

De plus, les organisations syndicales représentatives, CFDT, CFE CGC, CGT, FOCom et SUD restent dans l'attente de réponses à plusieurs questions que vous avez jusqu'ici évitées, notamment :

- Les objectifs chiffrés d'embauche en valeur absolue
- Le budget lié à cet accord
- Un dispositif, pérenne et décorrélé du TPS, d'accompagnement de fin de carrière des salariés en situation de handicap.

Il apparaît, qu'au vu de l'état du déroulement de cette négociation, il sera nécessaire d'avoir des séances supplémentaires.

Les organisations syndicales représentatives CFDT, CFE CGC, CGT, FOCom et SUD traiteront l'ensemble des sujets de cet accord jusqu'au bout et de façon correcte.